

Le point du directeur général par vidéo – Budget de l’Ontario de 2023

Je vous remercie de me consacrer quelques minutes.

Avec la publication du *Budget de la province de 2023*, je saisis l’occasion pour vous faire un compte rendu sur les finances et le programme d’emprunt de la province.

L’Ontario prévoit maintenant un déficit de 2,2 milliards de dollars pour l’exercice financier, soit 17,7 milliards de dollars de moins que les perspectives publiées dans le *Budget de 2022*. À moyen terme, le gouvernement prévoit un déficit de 1,3 milliard de dollars pour l’exercice qui vient et de passer à des excédents atteignant 0,2 milliard de dollars et 4,4 milliards de dollars au cours des deux prochains exercices.

L’Ontario a terminé le programme d’emprunt à long terme de l’exercice en cours de 32,1 milliards de dollars, ce qui correspond à une réduction des besoins d’emprunt à long terme de 9,3 milliards de dollars par rapport aux prévisions du *Budget de 2022*. Ce résultat est principalement attribuable à la baisse des déficits, partiellement contrebalancée par les emprunts anticipés pour l’exercice à venir.

La réduction des déficits a également permis à l’Ontario de réduire l’encours des emprunts à court terme de 1,3 milliard de dollars au cours du présent exercice, plutôt que de l’augmenter de 3 milliards de dollars comme prévu dans le *Budget de 2022*, ce qui correspond à une réduction nette de 4,3 milliards de dollars par rapport au plan initial.

Le montant global des emprunts à long terme de l’Ontario a été réduit au total de 36,6 milliards de dollars pour la période de trois ans visée par les perspectives que contenait le *Budget de 2022*. Selon les prévisions, le programme d’emprunt à long terme de l’Ontario, de 27,5 milliards de dollars en 2023-2024, devrait être le plus bas depuis 2016-2017.

Le marché intérieur représentait 88 % des emprunts réalisés au cours de l’exercice, au-dessus de la fourchette cible de l’Ontario pour les emprunts intérieurs de 65 à 80 %. Selon l’expérience combinée des cinq derniers exercices, la fourchette cible de l’Ontario pour les emprunts intérieurs sera de 75 à 90 % en 2023-2024.

Fin février, nous avons émis notre treizième obligation verte pour 1,5 milliard de dollars, après l’émission d’une obligation verte de 1 milliard de dollars en octobre dernier. Notre plus récente obligation verte a permis de financer quatre projets de transports propres et un projet dans la catégorie d’efficacité et conservation énergétiques.

Le mois dernier, la province a ouvert un nouveau palais de justice à Toronto, qui réunira six tribunaux criminels de la Cour de justice de l’Ontario sous un même toit. Ce projet, ayant obtenu la certification LEED, au niveau Argent, qui reconnaît les bâtiments ayant un impact environnemental réduit, a reçu une enveloppe de 172,1 millions de dollars du programme ontarien Obligations vertes.

L'Ontario demeure le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens, atteignant un total de 15 milliards de dollars émis depuis 2014-2015. Sous réserve des conditions du marché, nous prévoyons de continuer d'émettre plusieurs obligations vertes chaque exercice financier.

Selon les prévisions, les intérêts sur la dette de l'Ontario sont établis à 13,4 milliards de dollars pour l'exercice en cours. Pour les deux prochains exercices, le montant des intérêts sur la dette passera à 14,1 milliards de dollars et 14,4 milliards de dollars, respectivement.

Il s'agit d'une économie cumulative de 0,8 milliard de dollars au cours des trois exercices par rapport au dernier budget en raison de programmes d'emprunt plus petits, partiellement compensée par des taux d'intérêt plus élevés.

Si le programme d'emprunt était demeuré au même niveau que dans le *Budget de 2022*, compte tenu de ces taux d'intérêt plus élevés, les intérêts sur la dette auraient été plus élevés, soit 0,3 milliard de dollars de plus cet exercice et 0,7 milliard de dollars de plus pour chacun des deux prochains exercices.

Le *Budget de 2023*, en plus d'une trajectoire vers l'équilibre budgétaire d'ici 2024-2025, trois ans plus tôt que prévu dans le *Budget de 2022*, comprend une stratégie actualisée de réduction du fardeau de la dette, assortie de nouvelles cibles à moyen terme pour les mesures pertinentes de la viabilité de la dette.

- Le ratio de la dette nette au PIB devrait demeurer inférieur à 40 %, comparativement à la cible de 42 % de l'an dernier. Le ratio de la dette nette au PIB devrait s'établir à 37,8 % au cours du présent exercice, soit une baisse de 3,6 points de pourcentage par rapport aux prévisions du *Budget de 2022*. Il s'agit du niveau le plus bas auquel ce ratio se situe depuis 2011-2012.
- La deuxième mesure, le ratio de la dette nette aux revenus, devrait rester inférieure à 200 % par rapport à la cible de 250 % de l'an dernier. Ce ratio devrait être de 198 % au cours du présent exercice, soit 40 points de pourcentage de moins que les prévisions du *Budget de 2022* et, à son niveau le plus bas depuis 2010-2011.
- Le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus devrait maintenant demeurer inférieur à 7,5 %, comparativement à la cible de 8 % de l'an dernier. Ce ratio devrait s'établir à 6,7 % au cours du présent exercice, soit 0,8 point de pourcentage de moins que les prévisions du *Budget de 2022*. Il s'agit du niveau le plus bas pour ce ratio depuis que l'Ontario a commencé à enregistrer d'importants déficits au début des années 90. Malgré les prévisions de taux d'intérêt plus élevés que présente le modèle de calcul des intérêts sur la dette, ce ratio ne devrait augmenter que marginalement au cours du prochain exercice avant de reprendre une tendance à la baisse.

Vous trouverez de plus amples renseignements financiers et économiques sur le *Budget de 2023* sur le site Web du ministère des Finances. Vous trouverez en outre des renseignements à jour sur les emprunts dans notre Présentation RI et notre Fiche de renseignements, sur ce site Web de l'OOF.

Merci beaucoup de votre attention.